

PT30-03 - Adopter les principes du CECRL pour enseigner et pour évaluer

Domaine
Enseignement

Durée
30 heures

Format
Parcours Tutoré

Public

Ce parcours s'adresse aux enseignants-formateurs de français langue étrangère ou de langue étrangère pour adolescents ou adultes.

Objectif général

Ce parcours vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise de compétences permettant la mise en application des principes retenus par le CECRL. Les participants seront en mesure d'identifier le rôle, la fonction et les principes de base du CECRL ainsi que les niveaux de compétence qui y sont décrits, afin d'harmoniser leurs pratiques pédagogiques et d'adopter des modalités et des outils d'évaluation en adéquation avec les principes retenus par cet outil de référence pour l'enseignement/apprentissage du et en français.

Prérequis pédagogiques

Ce parcours est ouvert aux professionnels disposant ou non d'une expérience de l'enseignement des langues.

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECRL, est requise.

Présentation

Cette formation est composée des deux parcours "Adopter les principes du CECRL pour enseigner" et "Adopter les principes du CECRL pour évaluer".

Dans le premier parcours, les participants découvriront l'outil de référence pour l'enseignement apprentissage du et en français : le CECRL, ils seront amenés à identifier l'approche pédagogique et les niveaux de compétence décrits dans le CECRL, et pour finir, ils analyseront des manuels afin de déterminer leur cohérence avec le CECRL.

Dans le second parcours, les participants mèneront une réflexion sur les orientations à donner à une évaluation en cohérence avec l'approche actionnelle, ils sélectionneront des outils pour concevoir et mettre en œuvre une évaluation positive, et pour finir, ils identifieront des outils et des démarches pour intégrer une évaluation formative/formatrice dans le processus d'apprentissage de leurs apprenants : pédagogie de l'erreur et pédagogie de la réussite.

Modalités et conditions

Ce parcours tutoré est constitué de 10 modules de 3 heures. Chaque module correspond à un objectif pédagogique général qui se décline en trois objectifs opérationnels.

Le service de tutorat pédagogique mis en place permettra des échanges individuels avec un tuteur via la messagerie de la plateforme en cas de difficulté méthodologique ou pédagogique, ainsi que des échanges de groupe via un forum.

Dans les parcours tutorés FEI+, le participant doit effectuer 70% des activités proposées.

Prérequis techniques et numériques

Ce parcours est ouvert aux professionnels sans connaissance particulière des outils numériques.

Proposé au format tutoré asynchrone, ce parcours nécessite des prérequis techniques dont voici la liste des éléments principaux :

- 1 navigateur internet (Google Chrome, dernière version) ;
- Adobe Acrobat Reader à jour (get.adobe.com/fr/reader/otherversions/) ;
- L'anti-pop-up doit être désactivé pour le site FEI+ (<https://plus.france-education-international.fr/>) ;
- Les cookies doivent être activés.

Contenu

Parcours 1 : Adopter les principes du CECRL pour enseigner

Module 1 – Identifier les principes d'une évaluation en cohérence avec la perspective actionnelle

- Définir la notion d'évaluation dans une perspective de type actionnel
- Clarifier les enjeux d'une évaluation positive
- Identifier les principes évaluatifs à retenir

Module 2 – Structurer un dispositif d'évaluation positive

- Distinguer l'évaluation et le contrôle
- Distinguer différents types d'évaluation
- Sélectionner des activités d'évaluation

Module 3 – Mettre en œuvre une évaluation positive

- Déterminer des critères d'évaluation
- Adopter un barème
- Évaluer une production

Module 4 – Mettre en œuvre la pédagogie de l'erreur et valoriser les acquis

- Formuler des rétroactions pédagogiques
- Identifier les principes de la pédagogie de l'erreur
- Adopter une démarche pour l'analyse des erreurs

Module 5 – Adopter des pratiques pédagogiques favorisant la réussite

- Favoriser l'interprétation des consignes et faire anticiper les attendus
- Faire adopter une démarche de planification
- Faire expliciter les critères d'évaluation pour les mettre en regard d'une production

Parcours 2 : Adopter les principes du CECRL pour évaluer

Module 1 – Identifier les principes d'une évaluation en cohérence avec la perspective actionnelle

- Définir la notion d'évaluation dans une perspective de type actionnel
- Clarifier les enjeux d'une évaluation positive
- Identifier les principes évaluatifs à retenir

Module 2 – Structurer un dispositif d'évaluation positive

- Distinguer l'évaluation et le contrôle
- Distinguer différents types d'évaluation
- Sélectionner des activités d'évaluation

Module 3 – Mettre en œuvre une évaluation positive

- Déterminer des critères d'évaluation
- Adopter un barème
- Évaluer une production

Module 4 – Mettre en œuvre la pédagogie de l'erreur et valoriser les acquis

- Formuler des rétroactions pédagogiques
- Identifier les principes de la pédagogie de l'erreur
- Adopter une démarche pour l'analyse des erreurs

Module 5 – Adopter des pratiques pédagogiques favorisant la réussite

- Favoriser l'interprétation des consignes et faire anticiper les attendus
- Faire adopter une démarche de planification
- Faire expliciter les critères d'évaluation pour les mettre en regard d'une production